



## Compte-rendu de Mission Le 18 septembre 2018 Matinales Parlementaires Institutionnelles

### **Economie numérique et concurrence équitable**

Avec Christian SAINT-ETIENNE, Co-Président de l'Institut de l'économie, Virginie DUBY-MULLER, Députée de la Haute-Savoie, Co-Présidente du groupe d'études « économie numérique de la donnée, de la connaissance et de l'IA et Christine HENNION, Députée des Hauts-de-Seine, Vice-Présidente de ce groupe.

Pour les débattants, le numérique et ses plates-formes : l'or noir du 21<sup>ème</sup> siècle.

On a laissé filer le pouvoir aux plates-formes en Europe, d'où une foison de pratiques commerciales déloyales (exemple : DARTY/AMAZON).

Il faut canaliser le pouvoir de marché des plates-formes numériques (exemple : GOOGLE lourdement condamné par les Androids).

Pour ce faire, les outils existent et sont efficaces. La législation française devrait suivre le droit européen sur l'injonction structurelle.

Il faut arriver à une concurrence libre mais loyale et équitable, la désorganisation n'est pas acceptable.

Ma réflexion :

En ce qui concerne la santé publique, chez les médecins et les para-médicaux, la concurrence qui existe est normale et facteur de progrès mais elle doit être équitable.

C'est tout à fait du domaine des Ordres dont une des missions est de faire respecter les nouvelles réglementations auxquelles il est urgent de réfléchir et de mettre en place (par exemple : publicité abusive sur les sites internet et réseaux sociaux, notations et opinions inacceptables sur les médecins et para-médicaux par les plates-formes numériques qui, rappelons-le, sont « hors sol » et dont le contrôle légal est actuellement largement insuffisant voire inexistant.

Le Shérif c'est l'Ordre, il doit urgemment se placer dans le Far-West actuel de l'Uberisation !

**Docteur Gérard GENTY**